

L'OMVS cherche 2 milliards de dollars

Dossier de la rédaction de H2o
January 2015

La 67^e session

ordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal - OMVS, s'est tenue à Dakar le 23 décembre. À l'issue de la réunion, l'organisation a réitéré son ambition de mobiliser 2 milliards de dollars, pour faire face à ses grands projets structurants notamment à la navigation ou à l'interconnexion énergétique.

L'ambition de l'OMVS est de mobiliser, dans les cinq prochaines années, 2 milliards de dollars (près de 900 milliards de francs CFA) pour faire face à l'ensemble des grands projets structurants, y compris la navigation, la régulation des barrages de Diamal, Gourbassi, Koukoutamba, le réseau interconnecté et le système irrigué. C'est en tout cas le voeu exprimé par le haut-commissaire de l'organisation, Kabiné Komara. Dans le même ordre d'idées, le président en exercice du Conseil des ministres, le ministre malien de l'Eau et de l'Assainissement, Abdoulaye Idrissa Maïga, a dévoqué les urgences à traiter. Parmi les priorités, figure la recherche de solutions idoines à certaines questions clés, dont le démarquage effectif des travaux de l'aménagement hydroélectrique du barrage de Gouina. Il a déploré que, depuis la pose de la première pierre du projet, le 17 décembre 2013, certaines conditions suspensives du premier décaissement ne sont pas encore levées. Aujourd'hui, a ajouté M. Maïga, l'organisation a la responsabilité de trouver les solutions adaptées à ces questions urgentes, dans le respect des engagements envers les partenaires techniques et financiers. Pourtant, dans le cadre de la régionalisation des infrastructures hydroélectriques, la conception opérationnelle de l'aménagement hydroélectrique de Fâlou a été faite depuis le 30 avril 2014. S'agissant de l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Manantali, malgré la ferme volonté de maintenir la coopération sud-sud, les négociations n'ont pu aboutir avec la société sud-africaine Eskom. L'urgence réside aujourd'hui dans le recrutement d'un opérateur professionnel pour prendre en main l'exploitation des deux centrales qui sont Manantali et Fâlou. S'agissant de la régionalisation des travaux de certains aménagements structurants, comme la régulation du barrage de Diamal, la construction des infrastructures de navigation et celle de l'ouvrage hydroélectrique de Gourbassi, une clé de répartition consensuelle transitoire a été retenue pour faciliter la mobilisation des financements nécessaires. C'est dans cette optique que la Banque africaine de développement a inscrit le projet Gourbassi parmi les 50 priorités du continent dans le cadre du Programme de développement des infrastructures de l'Afrique. Le coût de l'ouvrage est estimé à 250 millions de dollars, soit environ 113 milliards de francs CFA.

La navigabilité du fleuve Sénégal sera possible d'ici 2015

- La navigabilité du fleuve Sénégal est prévue d'ici 2015. Le budget 2015 prévoit des ressources pour la régulation de certains quais. En attendant les financements extérieurs, la navigation sera possible entre Saint-Louis et Rosso, et probablement au-delà. La navigation doit permettre la massification des échanges entre populations riveraines et l'exploitation des ressources minières ; elle permettra en outre au Mali

d'accéder à la mer. Le volet environnemental et social est aussi important. Des propositions ont été retenues des partenaires chinois pour la mobilisation de financements nécessaires à la réalisation des infrastructures de la navigation sur le fleuve Sénegal, notamment le port minéralier et la réalisation de l'ouvrage de Koukoutamba.

Le

Conseil des ministres de l'OMVS a félicité le haut-commissaire Kabiné Komara qui s'est vu décerner l'Oscar du leadership par le Conseil international des managers africains.

Mamadou Lamine Diatta, Le Soleil (Dakar) - AllAfrica 24-12-2014